EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 41

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR DES PROJETS CULTURELS

Nous disposons au budget primitif 2014 d'un crédit de 55 680 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles pour des projets culturels.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

COLLECTIF SEPTEMBRE **2 500 €**

Cette association souhaite proposer la deuxième édition d'un événement musical intitulé « La note de 7 lieues » dont l'objectif est de mettre en avant de jeunes artistes du territoire dans le domaine de la chanson française.

L'originalité de la manifestation réside dans la présentation de petits concerts dans des lieux originaux ou en extérieur de façon à rencontrer de nouveaux publics. Cette deuxième édition se déroulera du 9 au 13 septembre prochains et permettra de présenter des artistes comme Kandid, Sarahpsody, Sébastien Polloni.

A cette occasion, l'association a pu réaliser un partenariat avec la revue musicale « Franco Fans ».

Cette revue éditée à 16 000 exemplaires diffusera dans son numéro d'août, une compilation, sous forme de CD, des artistes qui seront présentés lors de cette manifestation.

Cette aide exceptionnelle permettra la réalisation et fabrication de ce support.

ASSOCIATION MUSIQUES D'AUJOURD'HUI A CLERMONT **5 000 €**

Cette association qui organise le Festival de « Musiques Démesurées » sollicite une subvention exceptionnelle afin de mener une collaboration avec le Festival de Musiques Contemporaines « Sound » d'Aberdeen. Ce festival est le plus important festival de musiques contemporaines en Écosse.

Cette collaboration prendrait la forme d'un concert commun de l'Orchestre d'Auvergne et de l'ensemble Red Note à Aberdeen, le 25 octobre 2014, qui serait reconduit, le 10 novembre, à Clermont-Ferrand à l'Opéra-Théâtre à partir d'un programme original composé de deux créations du compositeur écossais « William Sweeney » et du français « Laurent Cuniot ».

Le budget prévisionnel de cette collaboration et création a été estimé à 38 000 €.

ASSOCIATION ANDITOIT **1 000 €**

Cette association sollicite le soutien financier de la Ville pour l'organisation du 8ème « Rendez-vous musical Montferrandais » en l'église de Montferrand le 5 octobre 2014.

L'édition 2014 verra se produire le pianiste clermontois : Christophe Constantin, professeur de piano.

Pour mémoire, l'objet social de cette association réside dans la gestion de deux résidences à Montferrand pour handicapés mentaux.

Elle souhaite proposer en parallèle de cette gestion des activités sportives et culturelles pour faciliter l'intégration de ces résidents.

Le budget global de la manifestation a été estimé à 9 181 €.

ASSOCIATION LES ŒILLETS DE LA LIBERTE 1 500 €

Cette association propose une série d'animations à l'occasion du 40ème anniversaire de la Révolution des œillets au Portugal (avril 74).

Ce programme prévu de février à septembre 2014, se déroulera dans différentes villes de l'agglomération. Les activités porteront sur :

- La présentation d'une exposition photographique itinérante en liaison avec des communes jumelées avec des communes portugaises comme Gerzat, Blanzat, les Martres de Veyre, Clermont-Ferrand.

- L'attribution symbolique et temporaire dans toutes ces villes d'une place du « 25 avril 1974 : Place de la Liberté ».

- Des rencontres avec des auteurs portugais dans le cadre du Printemps des Poètes.

- Une programmation de films d'auteurs portugais au cinéma Le Rio.

- Un cycle de conférences avec l'Université Blaise Pascal à l'automne.

Le budget prévisionnel relatif à l'ensemble de cette programmation a été estimé à 29 200 €.

ASSOCIATION SAUVE QUI PEUT LE COURT METRAGE 66 557 €

L'association sollicite un financement exceptionnel afin de procéder à l'acquisition d'un projecteur DCP.

Cet investissement s'inscrit dans une remise à niveau des différentes salles de projection utilisées par le festival.

Il convient de rappeler que la production cinématographique est désormais intégralement disponible sur support numérique. Le changement de technologie constitue donc un enjeu fondamental et irréversible pour conserver l'attractivité du festival.

Cette subvention serait donc destinée à permettre à l'Association d'acquérir un projecteur DCP pour la salle de projection de la Jetée qui est utilisée de façon permanente pour les activités liées au pôle « Image ».

CRESTAR PRODUCTIONS 8 000 €

Cette société de production cinématographique sollicite le soutien financier de la Ville pour participer à la production d'une série de films documentaires sur les Volcans d'Auvergne.

Cette série mettra également en avant le laboratoire clermontois « Magmas et Volcans », unité mixte de recherche du CNRS rattachée à l'Université Blaise Pascal. Ce laboratoire, qui regroupe près de 60 chercheurs venus du monde entier, est devenu aujourd'hui une référence mondiale dans le domaine de la volcanologie.

L'objectif de cette série documentaire serait de montrer, à partir du travail de recherches réalisé par ce laboratoire, l'évolution de la volcanologie et comment la technologie a permis de mettre à jour de nouveaux éléments qui permettent de mieux cerner l'origine des volcans.

Cette série documentaire serait composée de 4 films de 52 mn et aborderait plusieurs thématiques :

- L'Auvergne : une chaîne des puys prête à se réveiller
- La chaîne des puys et ses frères dans le monde
- Magmas et volcans, un laboratoire d'excellence unique au monde
- La formation des futurs jeunes chercheurs

La réalisation de la série sera réalisée par Pascal Cresegut, qui a de nombreuses autres réalisations à son actif. La réalisation de ces films devrait être terminée en fin d'année 2014.

Le budget prévisionnel de production pour cette série de 4 films a été estimé à 309 182 €.

Cette série devrait ainsi être principalement diffusée dans un cadre télévisuel (France 5, TV européennes) et à l'occasion de festivals documentaires.

Cette société de production n’ayant pas reçu plus de 200 000 € d'aides publiques sur les 3 dernières années (au titre de la règle De Minimis), un soutien de la Ville peut être envisagé.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 juillet 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI